



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Commerce extérieur

Question écrite n° 8014

#### Texte de la question

M René André attire l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du tourisme, sur la dégradation du solde touristique de la France. En effet, il apparaît que celui-ci s'est contracté de 16 p 100 en 1987 pour s'établir à 18 milliards de francs, contribuant ainsi à l'effritement de l'excédent de notre balance des services. Depuis 1983, la part de la France dans le tourisme international ne cesse de décroître et notre pays, qui occupait jusqu'alors le second rang mondial, se trouve aujourd'hui relégué au quatrième rang derrière l'Espagne, les États-Unis et l'Italie. Il lui demande quelles sont les raisons de cette situation et quelles mesures le Gouvernement entend adopter pour inverser cette tendance.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les résultats pour l'année 1988 de notre balance touristique font apparaître un solde positif d'environ 24,4 milliards de francs, selon les données publiées en avril 1989 par la Banque de France et le ministère de l'économie, des finances et du budget. Ces données, qui sont encore provisoires, montrent néanmoins que notre solde extérieur touristique s'est très nettement amélioré, enregistrant une croissance de plus de 20 p 100 par rapport à l'année 1987. Ce résultat est d'autant plus appréciable qu'il intervient après deux années de baisse successive. En effet, après le niveau record qui était de 30,5 milliards de francs en 1985, le solde extérieur touristique a chuté de 27 p 100 en 1986, pour connaître une nouvelle contraction (- 8,5 p 100) en 1987. Ainsi, le renversement de tendance observé en 1988 devrait situer la France en bonne position par rapport aux autres pays touristiques. Le nombre de touristes étrangers en France a augmenté en effet de 5 p 100 par rapport à 1987, alors que le nombre de visiteurs pour l'Italie n'a progressé que de 2,2 p 100 pour la même période. Le Royaume-Uni enregistre également une croissance relativement faible, avec + 1,7 p 100 de visiteurs en 1988. Ces résultats se traduisent d'ailleurs par une stabilité des recettes touristiques de l'Italie et même une légère baisse pour le Royaume-Uni, d'après les données de l'OCDE (recettes touristiques en monnaie locale). Plusieurs actions ont contribué à l'amélioration de la balance touristique française. D'une part, les efforts en matière de promotion (les fonds qui y seront consacrés seront en 1989 trois fois supérieurs à ceux de 1988 et cibles sur sept pays : les États-Unis, la RFA, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Italie, le Benelux et l'Espagne). D'autre part, les mesures importantes prises dans le domaine de l'accueil en concertation avec les professionnels en contact avec le public (policiers, douaniers, postiers, taxis, etc), et en particulier en matière de formation, domaine dans lequel le ministre du tourisme mène des actions en concert avec le ministre de l'éducation nationale.

#### Données clés

**Auteur :** [M. André René](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8014

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé** : tourisme  
**Ministère attributaire** : tourisme

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 9 janvier 1989, page 121